

Ouverture de la bibliothèque avec accès par les usagers

Depuis le 1^{er} août 2020, le local de la bibliothèque est maintenant accessible aux usagers.

Par contre, elle sera ouverte seulement les samedis de 10 h à 11 h 30.

Conditions à respecter :

L'accès à la bibliothèque par les usagers implique :

- Les usagers doivent respecter les consignes de la préposée au prêt.
- Les usagers doivent se laver les mains avec le Purell mis à leur disposition à l'entrée de la bibliothèque.
- Les usagers doivent porter un masque à l'intérieur de la bibliothèque.
- Un maximum de deux usagers sera autorisé dans la bibliothèque.
- Les usagers doivent respecter la distanciation de deux mètres dans le local de la bibliothèque et à l'extérieur de celle-ci lorsque les conditions ne leur permettent pas d'y pénétrer.
- On recommande un maximum d'un usager par famille à l'intérieur de la bibliothèque.
- Les usagers ne devront pas s'attarder dans la bibliothèque afin de permettre l'accès au plus grand nombre d'usagers possibles durant les heures d'ouverture. Il est suggéré un maximum de 15 minutes à l'intérieur de la bibliothèque.
- Les usagers devront déposer les documents à retourner dans des bacs placés à l'entrée de la bibliothèque.
- Les documents que les usagers manipulent durant les heures d'ouverture de la bibliothèque devront être déposés par ceux-ci dans le bac prévu à cet effet.
- Les usagers devront déposer les documents qu'ils veulent emprunter sur la table de la préposée au prêt en plaçant les documents de sorte que celle-ci puisse lire le code-barres du document à emprunter. En principe, la préposée au prêt ne doit pas toucher le document à emprunter.

Jacques Boyer
Coordonnateur de la bibliothèque